

# lorraine • 3

nancy • metz •  
bar-le-duc • épinal •  
sarreguemines

## Compte rendu de l'instance de proximité Août 2023

### Points 1 et 2. Projet Tempo et rubrique « en immersion »

Cette instance s'est déroulée à la veille du coup d'envoi du projet.

Un retour sur les derniers numéros zéros et sur les ateliers (concernant aussi bien le BRI que la technique) a été effectué.

Il est rappelé que le mois de septembre sera un mois de rodage : les choses pourront changer ou être réajustées.

Par exemple, l'ajustement du poste de chef d'édition, ou le positionnement des scriptes.

Pour renforcer et avoir de la souplesse, il sera fait appel à des scriptes CDD.

Cette année, le montage du « *Feuilleton* » est sorti de l'effectif du montage JT . Par contre, il est décidé que le « *Gros Plan Sport* » et la « *Chronique environnement* » retournent dans l'effectif du JT, mais avec une réduction de la durée des sujets (2h30).

A été mis sur la table le fait que l'un des journalistes chargés des sports avait fait part de ses craintes face à cet ajustement du « Gros Plan Sport ». Il faudra mesurer les incidences.

Concernant la rubrique « en immersion », il a été précisé que, contrairement à ce qui avait été envisagé initialement, les journalistes auraient finalement du temps de prépa et qu'ils participeraient au montage de leurs sujets.

L'organisation de la semaine sera calculée de façon à pouvoir effectuer 4 sujets :

- deux jours de tournage (2 x 2 sujets)
- et un jour de montage (hors actu) pour la fabrication de ces 4 sujets. Cela a été concerté entre la rédactrice en chef, la cheffe de centre et la directrice financière, suite aux problèmes remontés par les journalistes et les monteurs.

Quant au mixage, il pourra être effectué le jour même ou ultérieurement si c'est encombré.

Thierry Pernin va continuer de préparer et "pré-caler" des thématiques et des sujets pour « *En Immersion* ». Et il travaillera aussi sur les dossiers pour les JT et les invités.

Globalement, un référent éditorial a été désigné pour chaque séquence : il sera le garant des conditions de fabrication et du respect du cahier des charges.

- « *En immersion* » : Agnès Penneroux
- le « *Feuilleton* » : Francine Dubail
- « *Face à Face* » : Laurence Giroult
- les « *Dossiers JT* » : Thierry Gelhaye

Par ailleurs, Fabrice Rosaci est désormais l'interlocuteur de l'équipe 57 : il fera le lien entre les responsables éditoriaux à Nancy et l'équipe.

Une séquence a été envisagée pour donner la parole à des citoyens (dans l'esprit de ce qui avait été fait lors de la dernière campagne éditoriale). C'est encore en cours de préparation. Ce sera en lien avec « *l'invité politique du JT* » du samedi soir, et cela pourra aussi alimenter le Dimpol.

La page « *Sport* » est maintenue. Elle évolue : écran tactile, baromètre des JO, etc...

« *Face à Face* » : ce rendez-vous est mis en place pour remplacer la rubrique « *Le Saviez Vous ?* » qui était diffusée au moment de la locale de Metz, et qui n'était pas assez "Actu". Ce sera épuré et efficace, afin de ne pas rajouter du travail en régie. Ce sera donc pas en direct, mais enregistré à 17h et présenté par Valérie Odile les 4 premiers jours, et Katia Schmitt le 5<sup>ème</sup> jour.

Pour le montage, il y en a aura un peu, mais c'est par anticipation : ça ne sera pas pour le jour même.

Qui seront les autres chefs d'édition ?

Ceux qui pratiquaient déjà : Yoann Rodier, Régis Gaudu, JCDR... Qui assureront l'édition avec Franck Gaillet.

D'autres salariés ont souhaité s'y engager : Sebastien Rock, Sophie Mercier, Anne Laure Chéry. Avec une formation programmée lors de la semaine 38.

Un objectif est exprimé : le fait qu'aucun chef d'édition ne travaille sur cette fonction plus de 4 jours d'affilée.

Il y aura désormais un chef d'édition tout le temps : même le week-end, et aussi pendant les vacances scolaires (y compris celles de l'été).

La conférence est désormais programmée à 9h. Pour tout le monde, y compris à Metz !

Actu 57 : la prise de service est maintenue à 8h, et s'il y a besoin d'un direct dans le JT du soir, le journaliste restera aussi le soir. En revanche, s'il n'y a pas besoin de lui, il pourra partir plus tôt ! Les élus redoutent que les cadences puissent être lourdes si l'actualité le nécessite (ce qui est le cas assez souvent en Moselle) et que le même journaliste se retrouve à enchaîner les jours qui suivent dans ces conditions.

Concernant les moyens affectés à Tempo, il est donc prévu 3,25 ETP supplémentaires pour l'ensemble du Grand Est.

Ces décisions ont été prises en fonction des besoins et des moyens déjà existants dans chacune des directions régionales.

Quant à la pérennité de ces ETP, cela dépendra des dotations qui seront décidées par l'Etat pour les années à venir. Sachant que l'Etat n'a pas encore signifié les choses pour 2024 !

A noter aussi : l'ensemble des 60 ETP supplémentaires n'a pas encore été affecté intégralement. Il reste une marge afin de permettre d'ajuster. Une commission économique du CSE est programmée le 22 septembre prochain, pour traiter de ce sujet.

## Point 3. Le web

Concernant l'activité de rédacteur en chef adjoint en charge du web, un candidat a été identifié, pour effectuer une mission de plusieurs mois.

En attendant son arrivée, la semaine de rentrée sera effectuée par François Latour, puis ensuite, par Agnès Penneroux et Arnaud Salvini, pour les deux semaines suivantes. Les vacances restent différenciées (avec les 3 tranches), mais tous viennent à la conférence le matin à 9h. L'arrivée de quelqu'un pour une mission longue va permettre d'améliorer l'organisation.

L'éditrice Web sera en formation : elle réalise le montage de vidéos à destination de Tik Tok, tirées des contenus montés pour le JT. Le contenu est validé soit par les adjoints soit par le responsable numérique.

## Point 4. Emploi

- Technicien Vidéo poste 2738 : une demande de mobilité en date du 1<sup>er</sup> octobre va être effectuée pour la personne qui est encore en détachement tout le mois de septembre.
- Chef monteur poste 2459 : les entretiens sont en cours. Il y a eu 5 candidatures (que des CDD + 1 candidature externe), et la décision est prévue pour le COCA d'octobre.
- Journaliste rédacteur à Metz poste

Actu 57: la direction nous annonce le nom de Valentin Piovesan. Le jour de sa prise de poste...et, fait du hasard, exactement en même temps que la diffusion de la communication à l'ensemble du personnel.

Les élus se sont donc interrogés sur pourquoi une communication aussi tardive ? Mettant même le salarié lui-même en difficulté quand ses collègues lui posaient la question quelques jours auparavant... Autre étonnement : alors qu'il avait été évoqué en début de séance que nous souhaitions évoquer le sujet en « point emploi », les élus ont constaté que la rédactrice en chef venait de quitter la salle.

Après une suspension de séance, les élus FO ont fait le choix de poursuivre la réunion, car certains points à suivre étaient urgents, et méritaient d'être évoqués dès ce 1<sup>er</sup> septembre.

A la reprise, les élus ont souhaité comprendre les motivations de la direction. Elle a répondu que *« c'était un choix en terme de compétences, que l'entreprise se doit de respecter les accords par rapport aux moins de 25 ans, le rééquilibrage des genres, et le respect des objectifs en terme de mixité : c'est l'ensemble de tout cela qui a conduit au choix de ce candidat, même si les qualités des autres ne sont pas mises en cause »*.

C'était un choix en termes de compétences, en tenant compte des accords diversité, par rapport à la présence des moins de 25 ans et la mixité dans les groupes de métier.

Le point sera probablement évoqué à nouveau lors de l'instance de septembre.

- Journaliste rédacteur à Nancy poste 2347 (ex poste de Philippe Drouot) : un cdd sera recruté au coca de septembre
- JRI à Epinal poste 2432 : la 3<sup>ème</sup> consultation est en cours.
- Mission de rédacteur en chef adjoint (pour le web) : des discussions sont en cours avec un candidat pour un cdd de 4 mois (comme précisé lors du point précédent, sur le web)

Alternants :

- Robin Martin a terminé le 31 août.
- Vincent Le Goff est parti le 23 août.
- Arnold Gester va terminer le 29 septembre.
- Camille Chagrot : sur l'édition numérique termine aussi le 29 septembre. Elle va poursuivre dans une autre entreprise.
- Aurélien Lefèvre au montage jusqu'au 31 août 2024.

- Paul Simon, alternant Informatique, est arrivé le 4 septembre jusqu'au 31 août 2026.  
Tuteur: Laurent Dubois
- Anna Mazer Piron don alternante journaliste en septembre 2023 pour deux ans.  
Tuteur: Éric Bertrand et Stiliana Peev

## Point 5. Collaborations extérieures et enseignement

Il a été expliqué que, à l'échelle de l'entreprise, l'accord collectif (et notamment son annexe 3) prévoyait que, concernant les écoles de journalisme, seuls les enseignements des diplômes agréés soient autorisés. Et que les salariés ne pouvaient donc pas enseigner dans des cursus non agréés, ni dans des écoles de communication.

La formation des journalistes à l'université de Lorraine n'est pas conventionnée.  
En revanche, intervenir dans une formation pour un diplôme d'ingénieur est autorisé.

Il a été constaté que, jusqu'à présent, ces règles étaient peu respectées, et ce depuis de nombreuses années. Il a donc été décidé cette année une application stricte, ce qui a pour conséquence de ne plus accepter les formations prohibées par l'accord.

Pour FO, ces dispositions, négociées voici 10 ans et non réactualisées depuis, mériteraient d'être revues. Si l'on comprend l'esprit (consistant à ne pas encourager des formations de journalisme de mauvaise qualité avec la participation de salariés de France TV), la situation a néanmoins évolué depuis 2013. D'une part, il y a davantage de formations « reconnues », parmi lesquelles certaines de qualité assez moyennes (et pas meilleures que certains cursus universitaires non reconnus, mais dont la qualité n'est pas moindre). Et d'autre part, le fait de prohiber des cursus destinés à former des professionnels de la communication qui ne soient pas journalistes, n'est pas très logique. Nous avons donc rencontré il y a une dizaine de jours la « direction de la conformité, de l'éthique et de la déontologie » (en charge de la question) afin de relancer le débat. Et il sera probablement nécessaire de rouvrir une négociation sur ce point. Nous en avons fait la demande à la direction du dialogue social.

## Point 6. Compétences complémentaires journalistes

En Lorraine, 4 journalistes rédacteurs ont la CC2, et deux ont la CC1  
Et 8 JRI titulaires disposent de compétences complémentaires : 3 ont la CC2 et 5 ont la CC1.  
Enfin, 5 CDD ont pu passer une CC1.

Pas de nouveau candidat présenté à ce jour, et pas de date identifiée : il y en aura une d'ici la fin de l'année.

## Point 7. Bilan HSCT (Hygiène, Santé et Conditions de Travail) 2022

L'antenne de Lorraine compte 124 permanents au 31 décembre 2022. Nous enregistrons :

- 1 accident du travail reconnu par la sécurité sociale
- 2 salariés atteints d'une maladie professionnelle

Nous connaissons des allègements par rapport aux consignes liées au covid, mais il y a maintien des dispositions de sécurité pour les tournages "gilets jaunes".

Nous sommes toujours en dispositif « Vigipirate renforcé ».

Il y a des avenants Télétravail.

Prévention et amélioration des conditions de travail : 498 935 euros y sont consacrés

En tout, 15 personnes ont été formées en 2022 en « santé et conditions de travail ».

**Au sujet du DUERP** (document unique d'évaluation des risques professionnels), il est d'abord évoqué que la méthodologie employée porte ses fruits : 65% de l'ensemble des salariés se sont investis dans la démarche depuis 2019.

En tout, sur 117 personnes, 79 ont été conviées, et 76 ont accepté. Plus précisément :

- 52 chez les PTA (soit 87% des personnes sollicitées)
- et 28 chez les journalistes (soit 50% seulement)

Cela illustre le fait que l'approche de la prévention des risques se creuse entre les différentes familles de salariés (technique/journalistes).

Ca n'est pas un désintérêt, c'est lié à la nature de nos fonctions. Certaines impliquent déjà une culture de la prévention des risques. Il faut amener les journalistes à s'intéresser davantage à ce travail.

Des remarques ont été formulées par rapport à certains points de cette version du DUERP, et ont fait l'objet d'échanges en séance.

Dans le PAPRIACT, 11 actions ont été choisies, parmi les 3 familles d'action.

Deux exemples : l'amélioration de l'écoute en régie et la limitation du bruit...ce qui est particulièrement important avec ce qui nous attend à partir de septembre !

Parmi les autres enjeux, il y a une volonté de poursuivre les négociations actions en termes de RSE.

## Point 8. Avancées de l'enquête paritaire

Des entretiens ont été effectués tout au long de l'été.

Une dizaine en tout, sur site ou par visio.

Cette étape est terminée. La suite, à partir de ce mois de septembre, c'est le « dépouillement » de toutes ces données, avec une méthodologie et un suivi de la CARSAT (qui a souhaité pouvoir disposer de toutes les prises de notes).

## Point 9. Médiation collective

Le projet s'inscrit dans la suite des tensions du 19 mars dernier.

Une médiatrice a été retenue. Chacune des personnes a accepté d'entrer dans ce process (sachant qu'il est possible d'en sortir librement). Il y a 6 personnes concernées.

Il est difficile de fixer pour l'instant la date de la réunion collective. La direction est hors process.

## Prochaine réunion de l'instance le 18 septembre en Lorraine

N'hésitez pas à nous poser vos questions !

Vos élus FO de proximité : **Catherine Reggianini - Thierry Pernin - Sophie Bartholmé - Hervé Marchetti - Yves Quemener - Bruno Demange**